

245

octobre 2014  
mensuel  
mubw.be

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



## L'avenir de nos communes (6/8) **Rebecq se donne une ligne de conduite**

### **URBANISME**

Les chiffres clés  
du Brabant wallon

### **COURT-SAINT-ÉTIENNE**

Un nouveau quartier  
de 1 000 âmes en 2020

### **CULTURE BW**

Quand les acteurs culturels  
coopèrent

## La chasse aux pesticides est lancée dans les communes !



## Nouvelle tendance

Les chiffres sont parfois surprenants. Selon un rapport du SPF Économie, l'urbanisation galopante du Brabant wallon n'est qu'une impression. La dernière décennie a englouti bien moins de terrains que les deux précédentes. Une conséquence inévitable de la pression foncière en Brabant wallon qui a entraîné une hausse astronomique du prix des terrains à bâtir.

La pression foncière n'aurait donc pas que des désavantages sur l'aménagement du territoire brabançon. Une bonne nouvelle pour la préservation des espaces non bâtis de la Province.

Ce qui ne veut bien évidemment pas dire que l'on ne construit plus en Brabant wallon. La densification de l'habitat dans des zones déjà urbanisées est en effet à la hausse. De nombreux projets immobiliers l'illustrent. Par ailleurs, le choix de parcelles de taille plus petites devient de plus en plus courant. L'urbanisation semble donc bien avoir pris un nouveau tournant...

> Catherine Vandebosch

03	En deux mots
04	Dossier Rebecq se donne une ligne de conduite
06	Urbanisme La mutation du quartier de la gare à Ottignies
07	Interview de Mailis Neuwels « Revenir en arrière serait inconcevable »
08	Urbanisme Henricot doit redynamiser Court-Saint-Étienne
10	Aménagement du territoire Les chiffres-clés de l'urbanisation en Brabant wallon
11	Carte blanche Jusqu'à quel point doit-on protéger les paysages ?
12	Éducation permanente pour une société plus humaine, avec Thierry Toussaint
13	Les bibliothèques, vecteur de démocratie culturelle, avec Sylvana Mei
14	Citoyenneté active pour et par les jeunes, avec Nathalie Heusquin
15	Épinglé pour vous... L'agenda du mois
16	À l'agenda Nos rendez-vous d'octobre à décembre

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandebosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, M-P. Uenten, C. Vandebosch - Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandebosch, A. Chevalier, X. Attout, A. Leux - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : [www.doublepage.be](http://www.doublepage.be) - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7.700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou [m.urbanisme@ccbwb.be](mailto:m.urbanisme@ccbwb.be) - Site internet : [www.mubw.be](http://www.mubw.be) - [www.ccbw.be](http://www.ccbw.be)

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : Jonathan Buscarlet.

## 200 appartements dans le centre de La Hulpe

Le groupe immobilier Atenor finalise l'achat de l'un des anciens sites de Swift, situé en plein centre de La Hulpe. Ce rachat comprend près de 16 000 m<sup>2</sup> de bureaux disséminés sur un site de cinq hectares, de même qu'un étang qui s'étend sur douze hectares. Atenor y développera un projet résidentiel comprenant plus de 200 appartements (20 000 m<sup>2</sup>), quelques bureaux (4 000 m<sup>2</sup>) et une petite salle culturelle. La proximité de la future ligne RER et l'importante pression immobilière qui sévit dans ce coin du Brabant wallon ont rassuré Atenor quant à leur investissement. Le montant de la transaction n'a toutefois pas été confirmé. Le promoteur espère obtenir son permis d'urbanisme début 2015.

## Braine-l'Alleud : 750 logements au Parc de l'Alliance

La première pierre du nouveau quartier résidentiel qui sera aménagé au Parc de l'Alliance, à Braine-l'Alleud, a été posée le 18 septembre. Il comptera à terme 750 appartements. La construction des septante premiers appartements a débuté. Les premiers habitants sont attendus en 2016. AG Real Estate et Axa Real Estate sont à la manœuvre.



Le coût des travaux que nécessite l'aménagement du Réseau express régional (RER) autour de Bruxelles est aujourd'hui évalué à 2,55 milliards d'euros alors qu'il avait été initialement estimé à 1,612 milliard en 2001. Soit un milliard de plus que prévu. La mise en service est prévue en 2025.

## « Le centre de Nivelles ne redeviendra jamais un noyau commercial régional d'envergure »

Jean-Luc Calonger,  
président de l'AMCV.

## Rénovation de la ferme de Willambroux

La ferme de Willambroux, à Nivelles, va connaître une nouvelle jeunesse. Située juste à côté du shopping, cette ferme en carré, qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle, est l'un des bâtiments historiques nivellois. Elle sera réhabilitée par un couple de la localité en un espace de séminaires accueillant également chambres d'hôtes, restaurant et espace culturel.



## Le CoDT sera revu d'ici juin 2015

Le Code du Développement territorial, suite et toujours pas fin. Le nouveau ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Carlo di Antonio, a annoncé une révision partielle du document. Il espère toutefois rester dans le cadre des délais prévus, à savoir une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2015. En attendant, toutes les formations sur le CoDT sont remises à une date ultérieure.

> Un second Proxibus sillonne désormais les routes de Waterloo. Ce service de navettes gratuites permet aux habitants de rejoindre le centre aisément. Le Proxibus de Waterloo est le plus fréquenté de Wallonie.

> Pierre Francis, l'ancien directeur de l'Association du Management de centre-ville, est le nouveau directeur du service du Développement territorial à la Province du Brabant wallon.

# Rebecq se donne une ligne de conduite

Rebecq a enfin pris conscience de la nécessité de professionnaliser l'aménagement de son territoire et de se doter d'outils prospectifs. La pression immobilière n'est pas encore étouffante. Ce qui permet de préserver le paysage et de cadrer le développement. Une occasion à ne pas rater.

À l'instar de Chaumont-Gistoux ou de Genappe, d'autres communes de taille similaire, Rebecq vient de se doter d'un schéma de structure. Un outil qui permet de baliser le développement futur de la commune dans les vingt prochaines années et de donner les grandes lignes directrices de son aménagement.

Il était temps, diront certains. Car à Rebecq, plus qu'ailleurs, l'aménagement du territoire s'effectuait jusqu'à présent selon le bon vouloir, les amitiés et le feeling des politiques en place (et du plan de secteur, ne l'oublions pas). Avec bien évidemment des différences en fonction des compétences des uns et des autres. « Cet outil était un manque et un besoin, concède Dimitri Legasse, bourgmestre de Rebecq. Nos outils d'aménagement étaient obsolètes. Le SDER était essentiel dans le cadre de notre vision prospective. »

Le volet urbanisme et aménagement du territoire est en tout cas remonté en haut de la pile des dossiers du Collège communal ces dernières années. La Grand-Place de Rebecq a été rénovée, de même que les anciens hospices. Ce dernier bâtiment, élément remarquable du patrimoine local, était à l'abandon depuis plus de trente ans. Six millions ont été nécessaires à sa rénovation. Les services communaux et du CPAS y ont été regroupés.

## Garder le statut de commune semi-rurale

Quelques dossiers sont encore sur la table. Dont notamment la rénovation et l'agrandissement de l'ancienne maison commu-

nale, et de ses abords (parc, dépôt communal), en logement. Un partenariat avec la Régie foncière provinciale permettra de mettre en vente une cinquantaine de logements à prix réduit. Le produit de la vente financera la construction d'un dépôt communal sur un terrain (encore à acheter) situé à proximité de la sortie de l'A8. Le réaménagement de la place de Quenast (avec déplacement de voiries) et de la place du Centenaire est également envisagé dans les prochains mois. Alors que le développement de deux zones économiques, les

**« La croissance de la population se fera de manière naturelle. Selon le SDER, d'ici 20 ans, la population augmentera de 1 500 à 3 000 unités. »**

premières de l'entité si on excepte les deux importantes carrières, sont prévues le long de la nationale 6 et de la nationale 7. L'IBW sera partenaire de ce zoning artisanal.

Tous ces éléments doivent permettre à Rebecq de rattraper son retard en matière d'infrastructures. Il faut dire que les finances sont sérieusement dans le rouge, ce qui a quelque peu plombé les ambitions ces dernières années. Contrairement à d'autres entités voisines, Rebecq se complait toutefois dans son statut de commune semi-rurale (elle compte encore 54 exploitations agricoles). « La croissance de la population se fera tranquillement, de manière naturelle. Nous n'encouragerons pas un développement intense. Selon le SDER, d'ici 20 ans, la population augmentera de 1 500 à 3 000 unités (NDLR : il y a 10 714 habitants actuellement). Notre enjeu prin-

cipal est de concilier le difficile équilibre entre ruralité et pression immobilière, tout en préservant la qualité de vie et des paysages (NDLR : la commune ne dispose pas de règlement communal d'urbanisme). »

## Une pression immobilière encore relative

Pas question toutefois de libérer les six zones d'aménagement communal concerté. Seules deux zones seront libérées pour y faire du logement dont celle de Rastad (80 à 100 logements prévus par Thomas & Piron). Il faut dire qu'il reste encore 134 ha de terrains à bâtir, dont 47 ha en ZACC. « La pression immobilière est de plus en plus importante mais pas exagérée. La demande pour le pavillonnaire est toujours présente, mais nous essayons de favoriser les ensembles mitoyens. Les immeubles à appartements ne cadrent en tout cas pas avec les besoins des centres de nos villages. » Contrairement à bon nombre de communes, Rebecq n'est pas opposée à la division de logements pour favoriser la densification. Il faut dire que les problèmes de mobilité sont mineurs.

Rayon mobilité justement, un plan de mobilité a été lancé lors de la dernière législation. La réfection des voiries prime(ra) toutefois sur l'aménagement d'espaces pour les modes doux (RAVeL compris). Parmi les gros dossiers, celui de la disparition de la drève Léon Jacques dans sept ans est une belle épine dans le pied. Cette importante voirie d'accès au centre de Rebecq sera engloutie par les carrières qui souhaitent s'étendre. La nouvelle voirie devrait passer par le sud de l'entité.

> Xavier Attout

Prochain numéro : Court-Saint-Étienne

## « Rebecq saisit les opportunités »

Il était une fois dans l'Ouest, une commune différente... et injustement méconnue. Tout le monde connaît Quenast et ses carrières de porphyre. À l'école primaire déjà, on nous parlait de ce gisement et de son importance économique pour la région. On en gardait une image grise et poussiéreuse. Mais personne ne nous parlait du centre ancien de Rebecq, des Hospices et du Moulin d'Arenberg.

Aujourd'hui, le moulin s'est imposé comme un lieu culturel majeur et le club de tennis comme un lieu d'excellence pour les "ladies". La rue du Dr Colson et la Grand-Place ont été rénovées et les Hospices reconvertis en maison communale moderne et prestigieuse. Peu à peu, Rebecq est sorti du trou et de la poussière des vieux livres de géographie.

Avec Ittre, Braine-le-Château et Tubize, la reconversion de l'Ouest du Brabant wallon est en marche. Il y a longtemps déjà que ces quatre communes ont compris l'intérêt d'une démarche supra-communale. Mais cette approche n'est pas facile. Les aléas du projet Sportissimo sont là pour le démontrer et les débats sur l'uti-

lité de la liaison Haut-Ittre-Quenast sont toujours aussi vifs.

### Une volonté politique

Aujourd'hui, ces quatre communes ont chacune leur schéma de structure, celui de Rebecq étant entré en vigueur cet été. Un schéma de structure qui a été bouclé sur le temps d'une législature, ce qui devient rare. Mais quand la volonté politique y est !

Et la volonté du bourgmestre, Dimitri Legasse, est claire et s'est exprimée au travers d'une série de projet phares pour la commune, dont le plus important fut sans conteste la transformation des anciens Hospices (ensemble classé) en nouvelle maison communale. Idéalement située au cœur du village, cette nouvelle implantation rayonne déjà sur la qualité de l'ambiance urbaine. En outre, cette nouvelle localisation et le déménagement prochain du service des Travaux libèrent un très bel espace à reconditionner à front de la Grand-Place. Avec l'aide de la Région foncière provinciale, on y travaille déjà.

À Rebecq, on saisit les opportunités et on

passé de l'une à l'autre sans temps mort. L'urbanisme a longtemps été géré au travers de vieux Plans particuliers d'aménagement (PPA) obsolètes que faisaient respecter des fonctionnaires qui l'étaient tout autant. Aujourd'hui, les services se professionnalisent et les contacts avec la Région se multiplient à la plus grande satisfaction des deux parties.

### Piscine et vélodrome sont à l'arrêt

Mais, à Rebecq, ce n'est quand même pas tous les jours le petit train du bonheur. Ce sont aussi les soucis du chantier de construction de la piscine, à l'arrêt depuis deux ans. Ou la triste histoire de ce vélodrome abandonné, inutile et fissuré, témoin d'une époque où les investissements régionaux relevaient plus du saupoudrage politicien que d'une vision prospective éclairée.

Mais, à présent, Rebecq est représenté au Parlement wallon. Une nouvelle carrière pour son Bourgmestre, qu'il appréhende sans complexe. Les carrières, il connaît.

> **Christian Radelet, Fonctionnaire délégué**



Rebecq entend préserver le centre du village d'une trop grande densification. @ X. A.

Une place deux fois plus grande et un niveau du sol abaissé de trois mètres

# La mutation du quartier de la gare à Ottignies

Le centre d'Ottignies veut redevenir séduisant et attractif. Cela passe notamment par la dynamisation du quartier de la gare, sur 35 hectares. Un nouveau pan de ville y sera créé. On y retrouvera du logement, des commerces et des bureaux. De quoi combler quelque peu son déficit d'image.



@ X. A.

## BPI développera du logement sur 11 hectares

Au nord de la gare, du côté de Limelette, le groupe CFE possède un terrain de 11 hectares situé le long des voies de chemin de fer. La société Benelmat, une filiale du groupe, quittera ce site dans les prochains mois, libérant cet espace pour y réaliser un projet essentiellement résidentiel. Il faut dire que ce site est situé en zone d'habitat alors qu'une activité industrielle s'y est développée. CFE souhaite donc valoriser ce terrain, qui de plus, est idéalement localisé, à quelques dizaines de mètres de la gare.

Le projet sera essentiellement résidentiel, avec quelques autres fonctions de type service et bureau. L'objectif est de désenclaver le quartier. Plusieurs liaisons pour modes doux seront aménagées vers la gare. BPI espère développer les premiers éléments de son puzzle dès l'an prochain.

L'heure est au changement. Plusieurs projets majeurs devraient redessiner le centre d'Ottignies dans la prochaine décennie. De quoi résorber un déficit d'image et d'attractivité manifeste. Le principal concerne le réaménagement de 35 hectares de « friches » situées aux alentours de la gare. Un nouveau pan de ville y sera aménagé.

La SNCB et le groupe CFE – un grand groupe industriel belge – sont les deux principaux propriétaires du site. Ils y développeront chacun un projet mixte comprenant des logements, des commerces et des bureaux. « Dans un premier temps, il s'agit d'un projet de dynamisation de la gare, confie le bourgmestre Jean-Luc Roland. C'est la plus importante de Wallonie en termes de voyageurs mais elle est dans un état déplorable, complètement sous-dimensionnée et inadaptée. De plus, l'accessibilité est un réel handicap. Il était donc nécessaire de repartir d'une page blanche et d'y englober l'ensemble des alentours de la gare. »

## Une esplanade entourée de bâtiments

Et, à la vue de ce qui est sur la table et de ce qui a été déterminé dans le master plan élaboré il y a peu par les différentes parties, on peut effectivement parler de nouveau départ. Une esplanade sera aménagée en se basant sur les contours de la place actuelle : elle sera toutefois bien plus grande et s'étendra du rond-point de l'avenue des Combattants jusqu'à la future gare, reculée d'une trentaine de mètres vers le nord, toujours entre les deux lignes de chemin de fer. Le niveau du sol sera abaissé de trois ou quatre mètres, pour se conformer

à celui du rond-point. Cette esplanade sera entourée de bâtiments (commerces, bureaux et logements), devant former un ensemble convivial. Son centre sera dédié à un espace multimodal (bus, piétons, vélos). Le passage à niveau sera quant à lui supprimé et remplacé par un tunnel. « L'esplanade de la gare sera plus que doublée, explique Jean-Luc Roland. Ce sera un vrai bouleversement, notamment en termes de perspectives, puisque la gare ne sera plus cachée. » Et Stéphane Hendrick, directeur du district sud-est de la SNCB et en charge du projet d'ajouter : « Donner de la vie à cet espace sera une obligation. Il faudra aussi améliorer l'accessibilité. Dans le plan masse que nous avons élaboré, les fonctions nécessaires à une gare sont bien évidemment mises en avant. Mais nous voulions aller plus loin, d'où ce projet global. »

La mobilité aux alentours de la gare sera entièrement revue. Le parking des Droits de l'Homme sera considérablement rabaissé en termes d'espace. La SNCB va y construire un parking à étages de 1 000 places, ce qui permettra de libérer quelques hectares. « La destination future de cette zone n'est toutefois pas encore arrêtée, concède Jean-Luc Roland. » Précisons aussi que quelques maisons situées sur le chemin reliant la future esplanade de la gare et le parking seront démolies, de manière à faciliter l'accès. La SNCB, qui financera l'essentiel des investissements, espère démarrer le chantier en 2017. Elle a réservé un budget de 60 millions à cet effet.

> **Xavier Attout**

Nivelles s'est lancée dans la gestion différenciée de ses espaces verts

# « Revenir en arrière serait inconcevable »



**Mailis Neuwels**  
est conseillère en  
environnement à la  
Ville de Nivelles

Pour contrer le déclin de la biodiversité, Nivelles a décidé depuis deux ans de réduire le recours aux pesticides et d'adapter la manière d'entretenir ses espaces verts en fonction de leur usage. Plus de 300 lieux ont été identifiés.

## Qu'est-ce que la gestion différenciée des espaces verts ?

*C'est une alternative à la gestion classique et uniforme de ceux-ci. Une approche plus raisonnée de leur gestion. Elle remet en question le tout horticole, sans toutefois le bannir. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... Cela peut par exemple être le fait de planter des espèces vivaces indigènes à la place d'espèces annuelles, de laisser des herbes pousser sur des talus non utilisés par les riverains ou encore de semer des prés fleuris.*

## Pourquoi Nivelles s'est-elle lancée dans ce type de gestion en 2012 ?

*Cette initiative était liée à notre plan de réduction des pesticides. Nous voulons réduire notre utilisation en la matière pour arriver au zéro pesticide en 2015. L'utilisation de la gestion différenciée était donc un moyen supplémentaire pour y parvenir. De plus, depuis le 1er juin 2014, l'application des pesticides dans les espaces publics n'est plus autorisée*

*que sous certaines conditions. Et d'ici 2019, ce sera interdit pour toutes les communes. Il faut rappeler que le fait de ne plus utiliser de pesticides permet de diminuer la pollution des cours d'eau, puisque 40 % des pesticides s'y retrouvent.*

## Quel bilan pouvez-vous tirer après deux ans d'expérience ?

*Très positif, revenir en arrière paraît inconcevable. Cela demande une nouvelle manière de travailler pour le personnel communal, plus équilibrée, mais le personnel s'est globalement bien adapté. Il y a dorénavant des espaces verts où les ouvriers vont moins, d'autres où ils passent plus de temps. Les espèces plantées ont également évolué, en favorisant notamment des espèces qui demandent moins d'entretien. Nous avons néanmoins pris en considération les points négatifs et les remarques : tous les parcs seront par exemple remis en zone horticole (voir question suivante) pour que les enfants puissent jouer plus aisément.*

## Sur combien d'espaces verts travaillez-vous ?

*Environ trois cents. Il y en a de plus en plus. Cimetières, bords de route, parcs, zones d'activités économiques, zones humides, parkings : tous ces lieux doivent être entretenus. Chaque nouveau lotissement amène aussi son lot d'espaces verts. Cela nous oblige à mettre constamment à jour nos lieux de travail.*

## Comment classez-vous vos espaces verts ?

*En quatre parties : la classe architecturale où les espaces sont très entretenus (exemple : lieux touristiques), la classe horticole où les espaces sont entretenus une fois par mois (les parterres avec espèces vivaces), la classe semi-naturelle où on peut laisser apparaître une biodiversité indigène et spontanée (les prés fleuris) et enfin la classe naturelle où l'entretien est uniquement réalisé pour assurer le passage des promeneurs.*

## Quelles ont été les réactions de la population par rapport à la gestion différenciée ?

*Nous avons bien évidemment reçu certaines plaintes. Des habitants étaient surpris de voir des mauvaises herbes ou des espaces qu'ils estimaient non entretenus. Nous commençons alors notre travail de communication pour leur expliquer notre démarche. La sensibilisation est un volet important de notre quotidien. Certains n'acceptent pas, d'autres sont plus ouverts. Mais il faut savoir qu'avec la gestion différen-*

*ciée, nous pouvons quand même garder une certaine esthétique, une convivialité et des espaces fleuris. Les mentalités doivent juste évoluer quelque peu.*

## Les cimetières font partie des lieux où il y a le plus de récriminations...

*Il s'agit de lieux qui sont très minéraux. Nous avons donc souhaité améliorer le cadre de nos six cimetières. Celui de Baulers fait l'objet d'un projet pilote. On y sème des prés fleuris, on laisse la végétation reprendre le dessus. Mais les exigences de « propreté » de la population dans les cimetières semblent difficiles à atteindre par le recours au seul désherbage alternatif. Il reste donc du travail.*

## Par quoi sont remplacés les pesticides ?

*Principalement par trois techniques et machines : la méthode manuelle, et des machines thermiques et mécaniques. Par cette dernière, le but est d'affaiblir la plante au fur et à mesure des passages. La gestion différenciée demande en effet plus de travail.*

> **Propos recueillis par Xavier Attout**

**« Des habitants étaient surpris de voir des mauvaises herbes dans des parcs ou cimetières. »**

**Le chancre Henricot deviendra le premier quartier durable de Wallonie**

# Henricot doit redynamiser Court-Saint-Étienne

Le chancre industriel des anciennes usines Henricot se transformera en un nouveau quartier durable en 2020. Il comprendra 350 logements et 10 000 m<sup>2</sup> de commerces sur 10 hectares. De quoi modifier considérablement le paysage. Les pelleteuses entreront en action en janvier 2015.

**I**l fait partie des grands dossiers emblématiques du Brabant wallon. Au même titre que ceux des anciennes papeteries de Genval, des Forges de Clabecq ou des papeteries de Mont-Saint-Guibert. Autant de grandes friches industrielles qui sont en passe d'être réhabilitées en nouveaux quartiers résidentiels.

Le site des anciennes usines Henricot, à Court-Saint-Étienne, débutera sa mutation en janvier 2015. Equilis, le bras immobilier du groupe Mestdagh, également en charge du projet des papeteries de Genval, a reçu fin août le permis d'urbanisme permettant de lancer son projet baptisé « Court Village ».

## Un déficit d'image et un déficit commercial

La première des trois phases comprendra 134 logements et 8 500 m<sup>2</sup> de commerces. Le chantier s'étendra sur deux ans. Livraison attendue début 2017. De la commercialisation de cette première phase dépendra la suite. À terme, on y trouvera 350 logements et 8 600 m<sup>2</sup> de commerces. « Si l'implantation des bâtiments est définie, les chiffres précis en termes de logements et de commerces pour les phases 2 et 3 peuvent éventuellement fluctuer en fonction des besoins », précise Éric Roubaud, qui pilote le projet pour Equilis. Ce nouveau quartier, qui déplacera le centre de gravité de Court-Saint-Étienne, devrait être achevé en 2020.

Soit plus de trente-cinq ans après la fermeture des usines Henricot, réputées pour la fabrication de pièces en acier coulé. Une fin d'activité qui a laissé un chancre se former au fil des années. Fin

2011, Equilis gagne le concours lancé par la commune pour réhabiliter cet ancien terrain industriel de 10 hectares coincé entre l'avenue des Combattants, le chemin de fer (ligne Ottignies-Charleroi) et l'avenue de Wisterzée. Un pari risqué, avancent certains, tant Court-Saint-Étienne ne dispose pas du même standing, ni du même attrait que les communes avoisinantes telles que Genappe, Ottignies, Lasne ou Rixensart. « Mais nous pensons justement que ce projet sera un élément moteur du redéploiement de Court-Saint-Étienne et qu'il permettra de combler son retard en termes d'attractivité, espère Éric Roubaud. Il est évident qu'il y a actuellement un déficit d'image et un déficit commercial. Étonnamment, cette commune est historiquement dévalorisée par rapport à ses voisines de par son passé industriel. Nous voulons être un élément moteur de cette redynamisation. Je ne vois pas pourquoi un projet pourrait fonctionner à Ottignies, situé à peine à quelques kilomètres de là, et pas ici. Nous sommes très confiants. »

## Des appartements à 2 400 euros/m<sup>2</sup>

Le projet est relativement similaire à celui déployé à Genval puisqu'il mêle plusieurs fonctions (de logement, commerciale, culturelle). L'architecture des bâtiments est quelque peu différente puisque le site est plus étendu. Les bâtiments seront moins compacts. Mais « Court Village » se veut surtout être le premier éco-quartier de Wallonie. Le projet mené par Matexi aux anciennes sucreries de Genappe revendiquait ce titre. Il sera



Le futur quartier sera aménagé sur un site de dix hectares. Avec des sur la projection). © Equilis

dépassé par celui d'Equilis puisque son chantier démarrera plus tôt. « Ce quartier sera construit sur base du nouveau référentiel développé par la Wallonie, note le promoteur. La nouvelle charte permet d'opérationnaliser le concept de quartier durable en objectivant les critères minimaux à respecter pour prétendre à cette appellation. Et nous nous inscrivons dans cette vision. »

Trois entrées sont prévues : par l'avenue de Wisterzée, l'avenue des Combattants et l'avenue des Métallurgistes. Les commerces seront situés du côté du Parc à Mitrailles, qui est maintenu et englobé dans le projet. Les logements s'étendront vers le nord. Les modes doux seront favorisés. Un bâtiment multimodal sera aménagé à proximité de la gare. Il comprendra notamment des bornes de recharge pour vélo électrique. « Le site est très bien situé, à proximité de la future gare RER de Court-Saint-Étienne, à quelques kilo-

mètres de la N25 et à dix minutes à vélo de Louvain-la-Neuve », lance Éric Roubaud. Ajoutons que la Dyle a été remise à ciel ouvert.

Au niveau des logements, on retrouvera essentiellement des appartements de une, deux et trois chambres. Les prix seront moins élevés qu'à Genval : 2 400 euros/m<sup>2</sup> pour 2 800 euros/m<sup>2</sup> aux papeteries. Les appartements auront une superficie de 50 à 140 m<sup>2</sup>. « La commercialisation du projet des papeteries a été extrêmement rapide et a connu un succès phénoménal. Nous ne nous attendons pas à des ventes aussi rapides mais elles s'effectueront progressivement au fur et à mesure que les bâtiments sortiront de terre. »

### Une résidence-services est prévue

La construction des cinq premiers bâtiments (dont deux passifs) de la première phase débutera donc d'ici peu. La dépol-

lution ne fera pas l'objet d'un phasage spécifique. Les zones les moins polluées seront recouvertes d'une dalle en béton alors que les terres les plus polluées seront excavées.

Enfin, le bâtiment du Modelage, situé le long de l'avenue des Combattants, est toujours mis en vente par la Province du Brabant wallon. Un opérateur, associé à Equilis, a remis une offre pour y construire une résidence-services pour seniors. Le Conseil provincial doit encore avaliser la décision. Le bâtiment sera en tout cas démoli par le futur acheteur.

> **Xavier Attout**

Une séance d'information sur la commercialisation du projet est prévue le 8 octobre à 20h au Parc à Mitrailles, à Court-Saint-Étienne.

Une vidéo détaillant le projet est à découvrir sur notre site [www.mubw.be](http://www.mubw.be)



commerces en face du Parc à Mitrailles et des logements sur la partie située du côté d'Ottignies (à gauche

## « 1 000 habitants en plus, ce n'est pas rien ! »

Michael Goblet d'Alviella est le bourgmestre de Court-Saint-Étienne. Il a piloté le dossier de réhabilitation de ce chantier.

> **Quelle est l'importance de ce projet pour la commune de Court-Saint-Étienne ?**

Capitale. Il s'agit de la réhabilitation d'une importante friche industrielle en plein cœur de notre territoire. Nous attendons beaucoup de ce nouveau quartier qui aura un caractère durable. Il doit amener une nouvelle attractivité à la commune. Un peu plus d'un millier d'habitants y habiteront à terme, ce qui n'est pas négligeable puisque cela représente 10 % de notre population actuelle. Nous devons donc nous adapter également en termes d'équipements.

> **Avez-vous des inquiétudes sur la réussite de sa commercialisation ?**

Non. J'ai récemment visité le chantier de Genval. C'est impressionnant. Et 75 % des appartements étaient vendus avant que la première grue n'entre en action. Je ne vois donc pas pourquoi il n'en irait pas de même pour Court-Saint-Étienne. Ce projet est très attrayant.

> **Le centre de gravité de la commune va-t-il évoluer ?**

Non, du moins je ne l'espère pas. Il serait opportun que le site déjà existant d'Henricot I (INDLR : réaffectation située à proximité de la gare) reste un poumon important de la commune et que la nouvelle rue reliant « Court Village » et l'avenue de Wisterzée permette de redynamiser cette dernière.

> **Quelle liaison avec le centre de Court-Saint-Étienne ?**

Une passerelle piétonne est prévue au-dessus des voies, à hauteur du parc à Mitrailles. Quant au passage à niveau, idéalement, il devrait être remplacé par un tunnel. Mais c'est un projet qui n'est pas pour tout de suite.

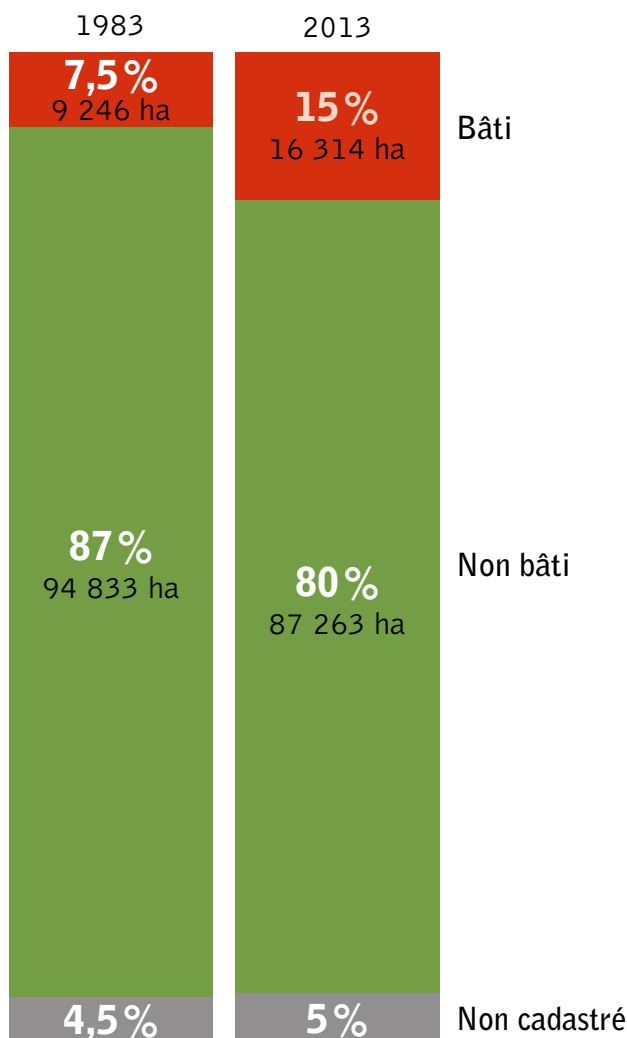
> **Quelles sont les charges d'urbanisme du projet ?**

Principalement un bâtiment de 600 m<sup>2</sup>, qui permettra d'accueillir une crèche de 42 lits.

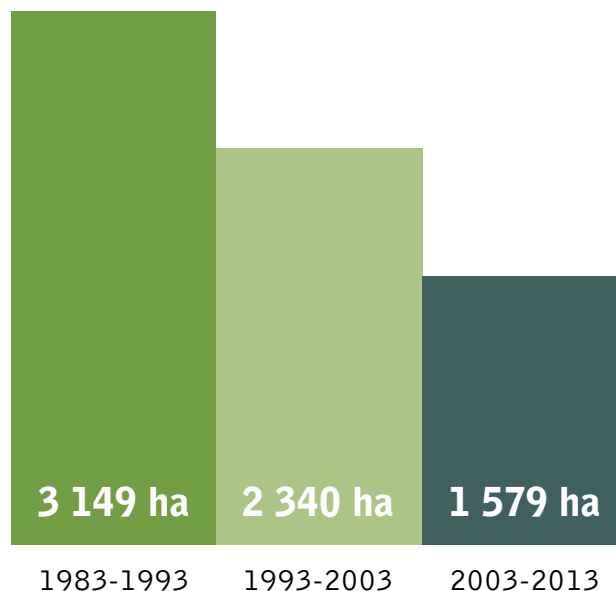
> **Propos recueillis par X. A.**

# Les chiffres clés de l'urbanisation en Brabant wallon

Source : SPF Economie



## Une urbanisation en baisse



# 235

Le nombre d'hectares bâtis en moyenne chaque année depuis 1983

# 45%

Rixensart est la commune qui possède le plus de surfaces bâties

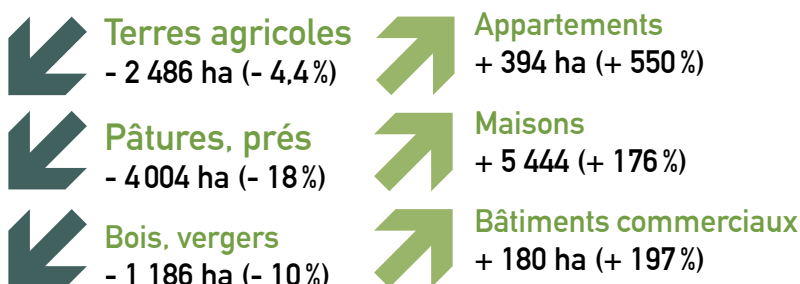
# 89%

Ramillies est la commune qui possède le moins de surfaces bâties

## Le top 6 des communes qui ont le plus bâti entre 1983 et 2013

Waterloo	20,60%
Wavre	16,60%
Rixensart	14,80%
Ottignies	13,80%
Braine-l'Alleud	10,90%
Lasne	10,30%

## L'évolution de ces trente dernières années



Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte

# Jusqu'à quel point doit-on protéger les paysages ?

**Denis Marion**

est l'un des fondateurs de l'asbl Epures, Ensemble pour une réflexion environnementale et solidaire

## Une carte blanche de Denis Marion, de l'asbl Epures

Lors de la Semaine du Bien-Vivre à Grez-Doiceau, une promenade cycliste a été organisée pour, entre-autres, amener une réflexion sur le lien entre l'agriculture, singulièrement les exploitations maraîchères, et le paysage.

L'idée de ce thème nous était venue à la suite d'une réflexion d'une consœur qui s'enorgueillissait d'une interdiction de toute construction en zone agricole sur un plateau brabançon.

Figier le paysage est devenu la règle pour certains, partant du principe sans doute que si rien ne bouge, rien ne se perdra. Ors, l'isoler de son contexte socio-environnemental nous semble une profonde erreur.

Les atteintes au paysage sont souvent un argument pour s'opposer à un projet quel qu'il soit. Pour autant, est-ce toujours légitime ? Et surtout indiqué ?

Quand un groupe de riverains s'inquiète, par exemple, de la création d'un lotissement dans une zone à bâtir et revendique l'interdiction pure et simple de ce projet, il s'oppose au droit du propriétaire à valoriser son bien. Prétendre que la confiscation de la vue sur le paysage est suffisante pour justifier cette interdiction nous semble un peu court. En effet, le paysage est un bien collectif, évolutif dont l'importance doit être parfois mise en balance avec d'autres besoins, fussent-ils à la base privés.

### La question des cultures bio

Les pratiques agricoles actuelles privilégient dans nos régions les grands espaces. Pourtant, cette situation est relativement récente et est fortement liée à la concentration des exploitations. Si nous nous référons à des vues datant de quelques dizaines d'années, nous constatons que, si nous ne sommes pas dans une zone bocagère, le morcellement des parcelles, par la variété des formes et des spéculations, offrait un paysage fondamentalement différent, beaucoup plus varié. Nombre de naturalistes considèrent d'ailleurs que cette variété était propice à la biodiversité.

Or, les exploitations maraîchères, essentiellement bio, qui (ré)apparaissent maintenant, de par leur taille, entre un et quatre hectares, et les cultures qui s'y pratiquent, ont un effet bénéfique si-

miltaire. Pour autant, il existe régulièrement une opposition à leur établissement à cause de leurs impacts sur le paysage.

D'abord, ces sites sont généralement entourés de haies, ce qui porte « atteinte » au caractère « open fields » de nos régions agricoles. L'agroforesterie<sup>1</sup>, par les modifications similaires qu'elle apporte aux paysages, heurte aussi certains passésistes, alors qu'elle a un impact positif sur l'érosion et la biodiversité. Ensuite, la nature de leurs activités impose parfois la création d'un hangar pour pouvoir conditionner les récoltes, voire envisager une transformation in situ.

Enfin, une exploitation maraîchère, pour être viable, ne peut généralement pas faire l'impasse sur le placement de couches ou de serres tunnels.

Ces éléments, parfois soutenus par des craintes liées à la mobi-

lité, sont à la base du rejet, par certains, de ces projets quand ils passent à l'enquête publique.

### Ne pas gaspiller inutilement

Mais ces modifications du paysage ne sont-elles pas à mettre dans la balance avec, à l'autre bout du fléau, un impact positif sur la biodiversité, un accès à une production locale de nourriture, contrôlable de visu, des créations d'emplois et généralement de la convivialité ?

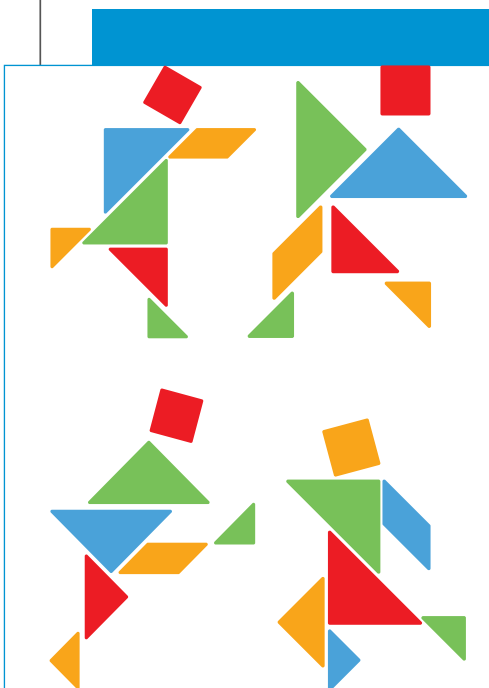
Il faut certes être vigilant pour éviter une situation comme dans la région d'Almeria, en Espagne, avec plusieurs dizaines de milliers d'hectares de serres. Mais le risque reste minime dans nos régions de grandes cultures. Par ailleurs, la création de ces potagers est principalement le fait de nouveaux exploitants. Or l'accès à la terre reste problématique. La multiplication des parcelles maraîchères de ce type n'est sans doute pas pour demain. Les terres agricoles restent à la base de notre alimentation. Elles ne doivent pas être gaspillées pour des infrastructures inutiles, mais leur usage nourricier ne doit pas être exagérément figé à cause de la protection du paysage.

(1) L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres et des cultures ou des pâturages

Quand les acteurs culturels coopèrent

# Éducation permanente pour une société plus humaine

Depuis 1994, le Brabant wallon a la chance de voir tous les organismes d'éducation permanente actifs sur son territoire coopérer au sein d'une coordination qui a déjà quelques ambitieux projets à son actif.



## La coopération territoriale

Opérateur culturel atypique ne disposant pas d'un lieu de diffusion, le Centre culturel du Brabant wallon mène un développement culturel territorial à l'échelle du Brabant wallon, selon une logique de rayonnement en coopération directe avec les autres opérateurs du territoire. Ainsi, il est le moteur de nombreuses coordinations d'acteurs culturels et sociaux avec lesquels il élabore des projets dans divers domaines artistiques (arts de la scène, arts plastiques, littérature et BD, multimédia...) et secteurs d'action (éducation permanente, jeunesse, aménagement du territoire, ...). Le 21 octobre, avec les réseaux des bibliothèques publiques, des maisons de jeunes, des organismes d'éducation permanente et les centres culturels locaux, le CCBW explorera la notion de coopération territoriale, au cours d'un colloque qui réunira les professionnels et les acteurs de la province.

> C. Du.

Thierry Toussaint, secrétaire fédéral adjoint du MOC Brabant wallon, préside la Coordination de l'éducation permanente. Pourquoi une telle coordination à l'échelon brabançon ? « Partant du postulat que nos associations ont des moyens limités, qu'elles font face à des défis énormes dans une société en crise, on estime que l'on est beaucoup plus efficace en développant des collaborations pour atteindre des objectifs communs. De plus, la constitution d'un réseau permet de ne pas être seul, de rassembler toutes les formes de savoir pour agir efficacement, sans hiérarchie entre les différents acteurs. Il s'agit de refuser la logique de concurrence pour développer celle de la coopération. »

## Réconcilier la population avec le Politique

Pour Thierry Toussaint, la mission d'un animateur en éducation permanente consiste à « aider les citoyens à poser un regard critique sur la société, analyser ce qui fait conflit et développer des capacités d'agir collectivement. Autrement dit, il s'agit d'éclairer les politiques pour qu'ils prennent des décisions qui préviennent ou corrigent les inégalités sociales, culturelles et économiques. » Utilisant les exemples de femmes vivant une discrimination, de personnes mal logées, de demandeurs d'emploi, il explique que l'animateur peut notamment commencer par leur proposer des lieux où ils se rencontrent, acquièrent de la confiance, parlent de leurs problèmes communs, avant d'identifier le mécanisme qui fait inégalité et proposer des pistes de changement. « Dans ce cadre, l'animateur est chargé de faciliter la mise en place d'actions collectives et de revendications vers ceux qui peuvent changer les choses : les politiques, les patrons, etc. »

Un des enjeux du secteur est de réconcilier la population avec le Politique, mais certains politiciens n'apprécient pas que les citoyens fassent de la politique. « Il y a une tension entre démocratie participative et démocratie représentative, avec un monde politique qui se professionnalise de plus en plus et s'éloigne des franges les moins aisées de la population. Or, les gens sont experts de leur situation, ils savent ce qui les exclut et les exploite. Ce vécu social est un savoir qu'eux seuls possèdent. »

Pourquoi organiser une coopération culturelle en Brabant wallon ? « Pour construire ensemble une démocratie culturelle. Le travail culturel doit remettre en questions les idées toutes faites, les dogmes. Souvent on nous fait croire que les inégalités sont légitimes, que certains par leur nature, leurs origines ou leurs études, sont supérieurs aux autres et qu'ils méritent un meilleur sort et plus de droits. Le travail culturel vise à associer tous les citoyens à la définition collective du sens de la société. Que veut-on ? De quoi a-t-on besoin ? Comment peut-on respecter la diversité culturelle en faisant progresser la démocratie ? Plus que jamais nous avons besoin du travail de la culture pour soutenir le développement d'une intelligence collective et d'une société plus humaine et plus consciente d'elle-même. »

> Caroline Dunski



Thierry Toussaint

© C. Dunski

Quand les acteurs culturels coopèrent

# Les bibliothèques, vecteur de démocratie culturelle

En visant le développement des pratiques de lecture, le décret d'avril 2009 renforce l'axe « démocratie culturelle » des politiques culturelles menées par l'ensemble des acteurs d'un territoire.

À Nivelles, dans le bâtiment du Waux-Hall, cohabitent, notamment, deux bibliothèques. Au rez-de-chaussée et au 1er étage, vous trouverez la bibliothèque locale dont la mission est de fournir un service direct au public. Le 2<sup>e</sup>, quant à lui, héberge la Bibliothèque publique centrale du Brabant wallon. Cette structure d'appui aux bibliothèques locales a une mission de coordination et couvre l'ensemble de la province. « *L'opérateur d'appui doit aider le réseau public de lecture de son territoire*, explique Silvana Mei, directrice de la Bibliothèque centrale. *Il s'agit d'accompagner les procédures d'évaluation du plan de développement des bibliothèques et de soutenir des actions communes en mutualisant les ressources – livres, moyens humains, techniques et budgétaires – pour permettre au réseau de remplir les missions des bibliothèques locales auprès de leurs publics. Sur le plan de la coordination, nous rassemblons les opérateurs locaux pour les informer et construire des projets ou échanger*

*autour de problématiques qui touchent la profession.* »

Entré en vigueur en 2009, le nouveau décret de la Lecture publique vise à favoriser le développement des pratiques de lecture auprès de publics qui en sont éloignés. À cette fin, la bibliothèque sort de ses murs en menant des actions avec des partenaires qui ne sont pas du monde de la lecture publique.

## Des publics éloignés de la lecture

Si le public fidélisé n'est pas oublié, les bibliothèques ciblent plusieurs types de publics en menant des actions suscitant le plaisir de la lecture, comme « *La nuit des bibliothèques* » (voir ci-dessous), les séances de contes offertes aux tout-petits et à leur famille, l'opération « *Lire dans les parcs* », la gestion d'une bibliothèque en milieu carcéral, un partenariat avec Fedasil ou encore la rencontre avec des personnes âgées isolées, chez elles ou en résidence... « *La bibliothèque se déplace*

*avec des projets d'animation qui dépassent le simple prêt.* »

L'enjeu du secteur est de sortir les bibliothèques de leur isolement pour en faire des acteurs culturels à part entière. Elles pourront alors favoriser l'accès à la lecture pour tous et, faisant le lien avec l'éducation permanente (voir page 12), faire des citoyens qui maîtrisent mieux l'information et leur environnement, qui comprennent le monde dans lequel ils vivent. Leur apport dans des projets qui réunissent de multiples partenaires permet de lier la lecture avec l'écriture, l'information et l'expression du public ciblé. « *Le champ très particulier de la bibliothèque, à savoir l'écrit et la lecture, ne doit jamais perdre l'éducation permanente de vue*, souligne Silvana Mei. *Il s'agit de participer à la construction d'une citoyenneté consciente et responsable. Bien sûr, les bibliothèques ne sont pas seules à mener des actions visant à favoriser l'émergence d'une telle citoyenneté.* »

> Caroline Dunski

## « La nuit des bibliothèques »

Cette opération récurrente qui se tient au solstice d'hiver, quand la nuit est la plus longue, dans la quasi-entièreté des bibliothèques du Brabant wallon, consiste à proposer des activités aux enfants et aux familles. « *Le moment du coucher est l'instant idéal pour créer du lien et découvrir le plaisir de la lecture en famille*, confie Marie Lequeux, animatrice à la Bibliothèque centrale. *Les bibliothèques organisent des soirées pyjamas et doudous ou des ateliers 'Doudou do it yourself' avec des matériaux de récupération.* »

> C. Du.



Quand les acteurs culturels coopèrent

# Citoyenneté active pour et par les jeunes

Les Maisons de jeunes, régies par le décret de juillet 2000, s'adressent aux 12-26 ans pour en faire des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires, par l'expression, la création et la participation active à leurs programmation et gestion.

Les MJ sont réunies au sein d'une fédération institutionnalisée et inscrite dans le décret qui les régit. La première MJ créée dans les années 50 portait déjà, dans ses statuts, un embryon de fédération destinée à servir de structure d'appui pour la création d'autres Maisons de jeunes. Depuis, les MJ ont franchi un pas supplémentaire en créant des collectifs destinés à organiser soutien, entraide et développement d'actions collectives par la mutualisation des moyens dans des domaines précis.

Ainsi, MJ-Music est un réseau d'infrastructures et d'activités musicales en maisons de jeunes. Composé de salles de concert, de locaux de répétition et de cours d'instruments, il se donne pour mission d'accompagner les jeunes musiciens, techniciens et organisateurs au début de leur parcours. Concernant l'utilité de travailler en réseau, Caroline Dubois, animatrice coordinatrice du Centre Nerveux, MJ d'Ottignies, considère que « plus il y en a dans chaque tête, plus on innove. Le réseau permet de rencontrer d'autres coordinateurs, de s'entraider

sur le plan logistique et d'économiser les choses via le troc, les échanges, les prêts. »

## Des avantages de travailler en réseau

Pour Nathalie Heusquin, conseillère pédagogique de la Fédération des MJ en Belgique francophone, « le travail en réseau permet d'échanger conseils et bonnes pratiques. En termes de réflexion, cela permet de croiser les analyses que chacun fait de son propre territoire. De plus, le travail peut se répartir de manière intelligente. On connaît les compétences de chacun. »

C'est dans le même ordre d'idées que la Fédération des MJ favorise la coopération culturelle en Brabant wallon. « Cela offre un moyen de rappeler aux jeunes et aux MJ que l'objectif est de concrétiser un projet de développement culturel de la jeunesse, explique Nathalie Heusquin. On ne veut pas en faire de bons travailleurs ou de bons consommateurs, mais des citoyens responsables. Avec eux, on fait de l'action culturelle, et non sociale. Promouvoir la culture jeune,

leurs créations, est important en termes de visibilité et de diffusion. Si un jeune se trouve par sa création, il deviendra un citoyen épanoui. »

Quant au développement de projets dans les MJ, la conseillère pédagogique insiste sur l'importance, pour les partenaires potentiels, de « ne pas venir avec un projet clé sur porte en disant 'on a besoin de vos jeunes'. Dans les MJ, on construit un projet dès le départ avec un public jeune. C'est indispensable pour une bonne collaboration entre acteurs culturels soucieux de travailler sur des projets jeunesse ! »

> **Caroline Dunski**

Pour tout contact à propos des sujets des pages 12, 13 et 14 : Myriam Masson (CCBW) - 010 62 10 45 - m.masson@ccbw.be



## Ces jeunes qui s'investissent

Arrivée au Centre Nerveux en 2009, Caroline Dubois est particulièrement fière d'avoir fidélisé le public d'une MJ alors désertée par les jeunes. « Il y a des jeunes qu'on voit grandir, passer de l'adolescence au monde du travail. Certains s'investissent vraiment dans des projets de la MJ. » Elle se montre fière aussi de « Délibère-toi », un festival d'actions citoyennes mené pendant les délibérations de juin, en partenariat avec l'asbl Bouts de ficelle, notamment. Si elle avait une baguette magique, elle s'en servirait pour rénover le toit de la MJ !

> **C. Du.**



# agenda 10/14

## épinglé pour vous...

### sa 4 et di 5/10, à Jodoigne / parcours d'artistes Biennale d'art

Une 4e édition, sous-titrée « Fenêtre sur mur ». Une vingtaine de lieux accueillent une cinquantaine d'artistes, dans des espaces publics et privés du cœur historique de Jodoigne. Visites de 11h à 18h, à partir de la Maison du Tourisme, pôle d'accueil situé sur la Grand-Place de Jodoigne. Dévernissage de l'exposition au Crabe, le dimanche 12 octobre, à 16h. 010 81 15 15 - fenestresurmur.be

### du me 8 au lu 13/10, partout en Brabant wallon / contes

#### Lectures en liber'thé

Le thé raconté et dégusté... Un voyage en compagnie de Sophie de Meyrac qui partagera avec vous les parfums fragiles des thés et la sagesse des contes orientaux. Un moment, un espace, un plaisir d'écoute, proposés par les bibliothèques. Qu'il s'agisse d'emmener vos théières ou de vous promener dans les parcs, saveurs des lectures et du thé se rejoindront en toute liber'thé. www.escapages.cfwb.be - voir aussi auprès de la bibliothèque de votre commune.

### di 12/10 à 20h30, à Rixensart / théâtre dès 3 ans Le grand rOnd

Avec Violette Léonard et Luc Fonteyn. Mise en scène : Valérie Joyeux. Une création collective, un spectacle sans paroles qui explore l'espace, le corps, l'autre, le territoire. Comment je partage l'espace ? Quelle place je laisse à l'autre ? Elle. Lui. Au sol, un grand rond. Chacun est seul. Se croit seul. Mais non ! Alors "Bonjour." - "Bonjour." Elle s'installe. Lui aussi. Ah bon ? Elle et Lui, et un espace à partager. Prix de la Ministre de l'Enseignement fondamental (Huy 2013). (Aussi à Nivelles le 22/10) 02 653 88 28 - www.ccrixensart.be

### di 19/10 à 17h, à Chaumont-Gistoux (Vieusart) / musique

#### God save the swing

Les perles du répertoire de la Swing Era, de Duke Ellington à Count Basie, en passant par Glenn Miller, Benny Goodman, et John Kirby. Par Kenny Jeanney (alto, ténor & soprano sax ; arrangements, adaptations), Jean-Paul Estiévenart (trompette), Edouard Wallyn (trombone), Matteo Carola (guitare ; arrangements, adaptations), Victor Foulon (contrebasse) et Armondo Luongo (batterie). Ca va swinguer ! Dans le cadre des "découvertes musicales du dimanche". 0476 23 38 65 - boaboptheatre@gmail.com - www.boabop.org

### me 22/10 à 14h30, à Rebecq / cinéma junior

#### Jack et la mécanique du cœur

de Stéphane Berla avec Mathias Malzieu, Olivia Ruiz Edimbourg 1874. Jack naît le jour le plus froid du monde et son cœur en reste gelé. Le Docteur Madeleine le sauve en remplaçant son cœur

défectueux par une horloge mécanique. Il survivra avec ce bricolage magique à condition de respecter 3 lois.

067 637 067 - ccr.02@skynet.be - www.rebecqculture.be

### di 26/10 dès 11h, à Héléécine / balades festives Sente, sentier d'art

Suite à un appel à projet, 5 artistes ont été invités en résidence pour créer des œuvres d'art actuel sur les chemins et sentiers d'Héléécine. Leurs créations seront inaugurées le 26/10. De nombreuses animations et festivités ponctueront cette journée : balades thématiques, exposition des artistes locaux, animations pour enfants, dégustation de produits locaux, artisans, concerts... afin de parcourir de manière ludique, festive et insolite la Sente mais également de mettre en valeur le village d'Héléécine. Balade de +/- 5km au départ du Domaine provincial d'Héléécine. 010 24 178 19 - www.culture.be - www.ccbw.be

### di 26/10 à 18h, à Virginal (Ittre) / conférence-débat Gaza intifada mondiale de l'indignation

Pour essayer de comprendre la situation actuelle de Gaza, "prison à ciel ouvert". Car le blocus continue et le massacre des civils se reproduit à intervalle cruellement régulier pendant que la politique de colonisation israélienne se poursuit systématiquement, défiant toutes les résolutions de l'ONU. Conférence donnée par Bichara Kadher, professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles et organisée par le roupe "Pour une Paix Juste au Proche-Orient" de Ittre. Un repas convivial suivra (réservation indispensable). 067 78 06 70 - www.letabledhotes.be

### ve 31/10 et sa 1/11, à Court-Saint-Étienne / festival Jyva'Zik

Musique, moustache et décadence ! Armez-vous de votre plus belle moustache ou de votre collier de perles et découvrez au Parc à Mitrailles un concept hybride et unique qui bouscule les codes en oscillant entre l'électro-rétro et des sons plus alternatifs. Autour de la grande scène, venez revivre les années folles en poussant la porte des salons aux ambiances insolites : rencontrez des contrebandiers, assistez à des matchs de catch ou buvez un bon whisky en fumant un havane ! www.jyvazik.be

**Cet agenda est absolument incomplet !  
Consultez Culturebw.be, nouvelle vitrine  
de la culture en Brabant wallon**



Culturebw.be

## ÉVÉNEMENT

### LA COOPÉRATION EN MOUVEMENT

#### COLLOQUE

Que recouvre le concept ?  
Quels en sont les enjeux ?  
Quel sens cela a-t-il ?  
Comment la réaliser concrètement ?  
Comment s'ouvrir à des acteurs  
de secteurs différents ?  
Les réseaux des bibliothèques  
publiques, des maisons de jeunes,  
des organismes d'éducation  
permanente et des centres culturels  
convient les professionnels  
de la Culture à explorer  
la notion de coopération...  
de la théorie... à la pratique.

Mardi 21 octobre 2014  
9h à 17h à Wavre

Contact : Myriam Masson  
010 62 10 45  
Lire les articles en pages 12,13 et 14



# invitation à l'agenda

## nos rendez-vous d'octobre à décembre

Plusieurs événements et activités sont à épinglez pour ce dernier trimestre 2014 : sortie du nouvel ouvrage consacré à l'architecture contemporaine en Brabant wallon, conférences/débats et colloque sur des thèmes liés à l'aménagement du territoire.

Ces activités s'adressent au grand public ou à un public averti.

La Maison de l'urbanisme vous invite à bloquer ces dates dans vos agendas.

Pour plus de renseignements :  
mubw.be ou m.urbanisme@ccbw.be

### > Vendredi 17 octobre de 12h à 14h30

#### **CCBW, Court-Saint-Étienne**

##### **Midi de l'urbanisme**

Quel sera l'impact du développement des énergies renouvelables pour notre territoire ?

Inscriptions jusqu'au 13 octobre

### > Mardi 25 novembre

#### **Publication**

##### **Tome 14 ARCHITECTURES**

10 espaces de détente en Brabant wallon

Disponible gratuitement sur demande :

amenagementterritoire@brabantwallon.be

### > Vendredi 28 novembre de 12h à 14h30 – Dolce, La Hulpe

#### **Midi de l'urbanisme dans le cadre de la sortie du tome 14 ARCHITECTURES**

L'architecture contemporaine, un remède contre l'architecture promotionnelle ?

### > Mardi 9 décembre toute la journée

#### **Maison communale de Waterloo**

##### **Colloque**

La gestion des eaux pluviales dans les agglomérations



